

votre service public local

Les agents de la Régie du centre technique municipal ▶ P. 14

acteur

Amélia Grossi, footballeuse ▶ P. 18



près de chez vous

Inauguration de la bretelle Paul Hochart ▶ P. 17

en débat

Réaménagement de la place De Lattre de Tassigny ▶ P. 22

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 143 - mai 2013



**Centres de loisirs,
séjours vacances, classes
d'environnement**

La force du collectif

pages 7 à 12

Pétition pour le prolongement du métro 14 : plus de 2 000 signatures !

Les Chevillais sont aujourd'hui plus de 2 000 à avoir signé la pétition en faveur du prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly en une seule fois et du respect du calendrier initial de sa réalisation. Alors que la création de la station Chevilly-3 communes a été définitivement actée, la mobilisation ne s'épuise pas pour obtenir le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly en une seule phase et non en deux temps comme il est actuellement envisagé (jusqu'à Villejuif-Institut Gustave Roussy en 2025 pour une mise en service jusqu'à Orly d'ici 2030). Afin de faire valoir les besoins des habitants du territoire, Christian Hervy, le Maire, a sollicité une demande d'audience à Jean-Marc Ayrault afin de plaider une réalisation plus rapide du métro et lui remettre les cartes pétitions. ●



La pétition est disponible à l'hôtel de ville et dans les relais-mairie et peut être signée en ligne sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr (rubrique À votre service/Espace documentaire/ Bibliothèque de formulaires).

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°143

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Joëlle Cuvilliez,

Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Michaël Narradon,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Le développement des activités extrascolaires collectives

14-15 Votre service public local

- Les agents du secteur Régie-bâtiments et du magasin

16-17 Près de chez vous

- Tramway T7 : les premières rames sont arrivées !
- Une nouvelle piste cyclable face au lycée
- Stationnement en zone bleue : Quelle est la règle ?
- La bretelle Paul Hochart inaugurée
- Enfouissement des réseaux : plusieurs rues en travaux

18-19 Acteur

- Amélia Grossi la jouera comme Beckham

20-21 En débat

- La place De Lattre de Tassigny fait peau neuve

22-25 En actions

- Assises des séniors : quand les générations se rencontrent...
- Don du sang : trois fois trois cœurs pour Chevilly-Larue !
- Opération de désinfection des bacs du tri sélectif
- Activité du Conseil général : les cartes Rubis et Améthystes désormais sur passe Navigo
- 26-27 Tribunes
- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

- Culture**
- Carnaval de la fête communale : tous en costume !
- Ciné-concert : King Kong attitude
- Fin de saison à la Maison du Conte et à la médiathèque
- Livres et vous**
- « Cultivez votre jardin »
- Mémoire**
- Un enlèvement au monastère de La Saussaye en 1554

32-33 Sports

- Boucles chevillaises : prêts à se faire les Boucles ?
- Athlétisme : une fin de saison au sprint
- Élanpiades : formez les équipes !

34-35 Vie pratique



Le point de vue du maire



Le premier volet de la réforme des collectivités territoriales adopté en Conseil des ministres concerne la création de la « Métropole de Paris », dont les limites administratives seraient celles de l'aire urbaine de Paris, c'est-à-dire un territoire s'étendant au sud jusqu'au nord de l'Essonne.

Cette métropole serait dirigée par un conseil comprenant 7 élus de Paris et 1 élu par intercommunalité, les communes devant être regroupées

dans des ensembles de 300 000 habitants au moins en grande couronne et de 200 000 habitants au moins en petite couronne. Les pouvoirs de la métropole concerneraient l'ensemble des questions stratégiques liées à l'aménagement du territoire, ainsi que la répartition des aides au logement social, actuellement prérogative de l'État.

Les communes, les départements d'Île-de-France et le Conseil régional seraient exclus de la gouvernance de cette nouvelle instance au profil très technocratique, dont les membres seraient des élus au troisième degré, décidant de la vie de 7 millions d'habitants à 30 « grands élus » !

Avec des collègues de différentes sensibilités, j'ai eu l'occasion de dire à Monsieur le Préfet de Région que j'étais opposé à la création d'un niveau administratif supplémentaire, alors que ce qui est attendu est plutôt une organisation qui facilite **la coopération entre les différentes collectivités territoriales de l'espace régional**.

De la même manière, j'ai marqué mon désaccord avec la constitution d'intercommunalités de 300 000 habitants, dans lesquelles une ville comme Chevilly-Larue, avec ses 19 000 habitants, devrait se fondre et aurait toutes les peines du monde à se faire entendre. J'ai donc défendu l'idée que le seuil de regroupement des communes dans une intercommunalité se situe entre 100 000 et 150 000 habitants, ce qui équivaut à la moyenne d'un arrondissement parisien.

J'ai enfin critiqué un lieu de pouvoir éloigné des citoyens et détenu par une assemblée dépourvue de la légitimité du pouvoir universel, qui de plus met les maires « sur la touche ».

Cette conception de l'organisation de la métropole s'inscrit dans une vision de réduction des services publics rendus aux habitants, de concurrence effrénée des territoires à l'échelle européenne et de réduction de l'espace de démocratie et de citoyenneté que la véritable décentralisation avait créée en 1983. C'est un recul historique qui nous ramène 50 ans en arrière.

Je soutiens donc les amendements au projet de loi formulés par mon ami Christian Favier, président du Conseil général, qui visent à créer **un espace de coopération** entre les communes, la région, les départements et la ville de Paris afin de travailler à l'échelle de la métropole à des projets répondant aux besoins des franciliens en matière de création d'emplois, de logements, de services urbains, de

protection de l'environnement, en matière de transports.

Dans le même esprit coopératif, nous défendons ensemble l'idée que **l'intercommunalité doit être le fait du libre regroupement des communes sur un territoire pertinent**, correspondant à un bassin de vie et d'emploi concret, et avec

un projet porteur de développement durable au profit des habitants et des acteurs économiques locaux. Le territoire du « **Grand Orly** », auquel nous appartenons, pourrait être ce territoire de projet au service de l'intérêt général. Je forme le vœu que les débats parlementaires permettent d'amender substantiellement ce projet néfaste afin d'en faire une loi de progrès démocratique et de mieux-être partagé. ●

Avec mon sincère dévouement,
Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Non à la « Métropole de Paris »



Un 2^e atelier de fleurissement pour embellir la ville

Le 4 avril dernier, la salle du Conseil municipal s'est transformée en véritable laboratoire de réflexion autour du fleurissement de la ville. C'est avec beaucoup d'entrain que des Chevillais ont partagé avec les agents et élus municipaux leurs suggestions d'actions propres à favoriser le développement de la nature en ville.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Un Chevillais vient d'acquiescer la nationalité française. Mohamed Najar a reçu son décret des mains de Christian Hervy, le Maire, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses.



Un forum pour trouver les clefs de l'emploi

Nombreux sont les Chevillais en recherche d'emploi à s'être rendus au gymnase Dericbourg le 24 avril pour participer au forum emploi organisé par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne et la commune. Avec les 75 exposants présents sur place, dont une quarantaine d'employeurs, les visiteurs avaient toutes les chances d'obtenir un premier contact en vue de décrocher un job ou un emploi. Les plus jeunes ont pu de leur côté rencontrer les centres de formation des apprentis de différents domaines (techniques, administratifs, services, ...). Enfin, lors des ateliers CV, lettre de motivation ou relooking, toutes les clefs leur ont été données pour décrocher un premier entretien.



Les nouveaux Chevillais bien accueillis

C'est dans une ambiance conviviale que les nouveaux Chevillais ont été accueillis par Christian Hervy, le Maire, les élus et les représentants des différents services municipaux le 10 avril lors d'une réception organisée en leur honneur. C'est avec beaucoup d'intérêt qu'ils ont pris connaissance des services proposés par la ville et rencontré l'équipe municipale. Dans son allocution, Christian Hervy a offert aux nouveaux habitants un aperçu du territoire, de ses projets, de ses animations en précisant que « *c'est à travers son service public que Chevilly-Larue s'affirme comme une ville vraiment solidaire* ».



Repas avec les communautés religieuses

Comme chaque année, Christian Hervy, le Maire, et les élus ont reçu à une même table les représentants de l'ensemble des communautés religieuses de la ville, le 18 avril, au groupe scolaire Pasteur. Ce moment de partage et de convivialité est une occasion précieuse de dialogue entre la Municipalité et les communautés, et d'échanges interreligieux.



Denise King et Olivier Hutman trio à Chevilly-Larue

Quand deux fers de lance du jazz, de la soul et du blues se rencontrent et décident de se produire ensemble, le résultat est résolument pimenté. Denise King et Olivier Hutman trio ont

enchanté le public de Jazz à Chevilly-Larue, le 29 mars, lors d'un concert événement organisé à l'occasion de la sortie de leur nouvel album le même jour.



La princesse au petit poids au théâtre

Le 29 mars, dix classes des écoles maternelles de la ville ont découvert le spectacle *La princesse au petit poids* d'Anne Herbauts au théâtre André Malraux. Cette représentation, venait clore une aventure artistique et littéraire longue de trois mois durant laquelle les enfants ont découvert l'univers d'Anne Herbauts avant de se lancer dans la confection de princesses et de princes... Des œuvres qui ont donné lieu à la réalisation de deux expositions, *Prince et princesse*, sous la direction de l'artiste Sandrine Fonseca, et *Cabanès et papiers peints*, avec l'aide de l'illustratrice Aurélie Yvin. Les petits et leurs parents ont pu découvrir ces deux expositions dans le hall du théâtre juste avant d'assister au spectacle. Quelle fierté !



Le printemps au rendez-vous à la ferme du Saut du loup !

Les premiers rayons de soleil de l'année ont été dignement fêtés lors de la fête du printemps organisée par la ferme du Saut du loup le 20 avril ! C'est avec un plaisir non dissimulé que de nombreux Chevillais ont relevé l'invitation et passé la journée au grand air. Entre la visite des

ruches ou la démonstration de greffe de vigne, les participants n'ont assurément pas été déçus du voyage. Ils seront rentrés chez eux la tête pleine de bons souvenirs et, pour certains, le panier rempli de produits de la ferme... Prochain rendez-vous le 4 mai au potager de la ferme du Saut du loup (rue Jules Verne) pour participer à un troc aux plantes à la faveur des beaux jours.



Le CME fait sa boum

Ils n'ont pas dansé jusqu'au bout de la nuit... mais au moins jusqu'à la fin de l'après-midi. Ce 13 mai, la boum organisée par le Conseil municipal d'enfants (CME) a remporté un franc succès. Passés les premiers moments de timidité, les jeunes Chevillais se sont lancés sur la piste et laissés transporter par la musique...

Mercredi 8 mai

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Le Maire, le Conseil municipal et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 68^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale sur le continent européen. La cérémonie aura lieu le mercredi 8 mai à 11h15 dans la rue Bir Hakeim pour le dévoilement de la plaque du même nom. La cérémonie au Monument aux morts aura lieu à 11h30.

Dimanche 2 juin

Brocante de printemps

La traditionnelle brocante de printemps se déroulera avenue Georges Brassens toute la journée du dimanche 2 juin. Les chineurs y trouveront sans aucun doute leur bonheur... À noter cette année, la présence d'un atelier de réparation de vélo (chacun peut venir avec son vélo ; il trouvera sur place les outils, les pièces et les conseils pour ses réparations). Quant aux vendeurs, il est encore temps d'y réserver un emplacement. Le prix du mètre linéaire est de 7€ pour les Chevillais et de 10€ pour les autres et les mètres sont à prendre par paires. Enfin, cette année encore, les ambassadeurs du tri seront présents en fin de brocante pour aider les vendeurs à trier les objets qui n'auraient pas trouvé preneur dans la journée. Cette initiative avait permis l'année dernière de récupérer de nombreux cartons, vêtements ou déchets d'équipement électriques et électroniques afin de leur donner une seconde vie.

Inscriptions : formulaires à retirer à l'accueil de la mairie (88, avenue Général de Gaulle) et aux accueils des relais-mairie Bretagne (40, rue Élisée Reclus) et Larue (55, boulevard Mermoz), en ligne sur www.ville-chevilly-larue.fr (rubrique À votre service/Actualités). Renseignements : Brossier organisation (06 58 78 19 23)

Sorties des familles

Les inscriptions aux sorties d'été des familles débiteront le 3 juin. Cette année encore les Chevillais auront le choix : celui de prendre la direction de Dieppe le 7 juillet, d'Étretat le 21 juillet, de Cabourg le 4 août ou celui de découvrir la ville de Villers-sur-Mer le 18 août. Tarifs : gratuit pour les moins de 4 ans ; 5€ pour les 4 à 16 ans et les étudiants jusqu'à 20 ans ; 6€ pour les demandeurs d'emploi et 10€ pour les plus de 16 ans. **Inscriptions le lundi, mercredi et jeudi matin à l'Hôtel de ville – 88, avenue du général de Gaulle (01 45 60 18 53)**



Le développement des activités extrascolaires collectives

Centres de loisirs, séjours vacances, classes d'environnement... À Chevilly-Larue, les enfants peuvent bénéficier d'un large panel d'activités collectives qui contribuent à leur épanouissement et à leur éducation, que ce soit hors temps scolaire ou avec leur classe.

À plusieurs, on apprend en s'amusant

Entre les activités des centres de loisirs et les séjours vacances de la ville, les petits Chevillais ont de quoi profiter pendant leurs jours de congés. Durant le temps scolaire, les classes d'environnement leur permettent également de s'évader. . .

ÀChevilly-Larue, l'épanouissement de l'enfant et du jeune est au cœur de toutes les préoccupations. Pour preuve, la ville fait partie du réseau Ville amie des enfants initié en 2002 par l'Unicef et l'Association des maires de France (AMF). Ce label lui a été décerné au vue des activités en direction des jeunes publics qu'elle n'a de cesse de développer. Certaines de ces activités ont une particularité : elles sont collectives. Ce n'est pas un détail. Si l'apprentissage et la découverte en individuel sont fondamentaux pour le développement de l'autonomie de l'enfant, le collectif a ceci de particulier qu'il offre un cadre de partage de valeurs communes. Au premier rang de ces activités collectives, hormis l'école bien sûr : les centres de loisirs pour les enfants de maternelle et d'élémentaire, et à leur suite le pôle collégiens du service municipal de la Jeunesse (SMJ). D'une part parce que la ville vient de poser officiellement la première pierre du nouveau centre de loisirs et pôle collégiens. D'autre part parce que tout au long de l'année, pendant les vacances scolaires, ces équipements accueillent les enfants et les jeunes. Là, ces derniers peuvent pratiquer des activités manuelles et artistiques, aller à la médiathèque, au cinéma, au musée, à la piscine, rire et s'amuser de jeux de toutes sortes. Si de nombreuses sorties en dehors de la ville leur sont

proposées, ils peuvent aussi profiter des équipements publics chevillais dont ils n'auraient pas nécessairement poussé la porte, tels la ferme du Saut du loup, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, le théâtre, etc. Autre temps d'activités collectives de loisirs dont les jeunes Chevillais peuvent bénéficier : les séjours vacances et les mini-séjours organisés par le service Enseignement-Enfance et le SMJ. « Depuis deux ans, nous diversifions nos offres de lieux de séjours pour qu'il y ait un renouvellement et que les

centres de vacances les activités proposées sont tout aussi ludiques que pédagogiques, cela est encore plus vrai dans les classes d'environnement, dont le programme est établi par les équipes enseignantes. Leur objectif est de permettre aux petits citoyens de sortir de leur quotidien, de découvrir un nouveau milieu naturel et d'avoir une compréhension des activités humaines, écologiques et sportives qui s'y déroulent. « Apprendre d'une autre façon, c'est aussi lutter contre l'échec scolaire » insiste Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local. Centres de loisirs, séjours vacances, classes d'environnement, ... ces activités contribuent pleinement à l'épanouissement et au développement des enfants. Elles sont aussi une chance; elles sont une possibilité de vrais moments de partage, de vacances, d'apprentissage pour des enfants dont les familles ne sont pas disponibles et/ou sont peu aisées, puisque les tarifs sont au quotient familial. « C'est une volonté politique que tous les enfants profitent de ces activités. Notre Projet éducatif local a pour volonté de contribuer à faire accéder à la culture tous les enfants, y compris ceux qui en sont éloignés, et d'accompagner, d'aider les familles ». ●

◀◀ **Apprendre d'une autre façon, c'est aussi lutter contre l'échec scolaire** ▶▶

Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local

enfants ne se lassent pas d'aller toujours au même endroit », explique Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à l'Enfance et aux centres de loisirs ainsi qu'à la Jeunesse. Les escapades qui leur sont concoctées sont une occasion formidables pour les petits et les jeunes Chevillais de changer d'air, de se ressourcer dans la nature, de découvrir d'autres patrimoines et d'aiguiser leur curiosité tout en savourant le charme de nouveaux paysages. Si dans les centres de loisirs et les

Joëlle Cuvilliez



L'école ou l'étude en pyjama, ça c'est la classe... d'environnement !



Les séjours et mini-séjours du service Enfance et des centres de loisirs permettent aux enfants de découvrir des activités qu'ils n'auraient sans doute jamais pratiquées, comme ici du char à voile à Lion-sur-Mer l'été dernier.

Chiffres clés

10

Le nombre de classes d'environnement parties en 2012. Elles ont profité à 220 élèves.

8

Le nombre de classes de cirque en 2012. Elles ont bénéficié à 157 élèves.

100

Le nombre de jeunes Chevillais partis en séjours vacances en 2012 (vacances d'hiver, de printemps et d'été en 2012). 70 % des dépenses de ces séjours étaient à la charge de la commune.



Les mini-séjours du pôle collégiens sont aussi une occasion de s'évader, comme ici à Valloire en février dernier.

9 enjeux

Parole d'élue

« À chaque âge ses activités de loisirs collectives »



Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à l'Enfance et centres de loisirs et à la Jeunesse

« Chevilly-Larue offre un grand choix d'activités périscolaires et extrascolaires collectives. Celles-ci sont élaborées en cohérence avec le parcours éducatif des enfants. Telle est d'ailleurs la ligne directrice du Projet éducatif local dont

s'est dotée la ville en 2009. Dans le cadre de son élaboration, le personnel des centres de loisirs maternels et élémentaires y a d'ailleurs été très associé. Dans ce cadre, la commune a fait le choix de réorganiser le SMJ en trois pôles distincts –le pôle collégiens, le pôle lycéens et le pôle jeunes adultes– les besoins n'étant pas les mêmes selon les tranches d'âge. Parallèlement, des passerelles ont été mises en place entre

les différentes classes d'âge, notamment entre le centre de loisirs CM2 et le pôle collégiens. Cette réflexion, la commune l'a menée aussi en direction des séjours vacances maternels, élémentaires et collégiens ; la commune organise des séjours d'une ou deux semaines et des mini-séjours, pour répondre aux différents besoins des enfants (pour les lycéens, les séjours s'organisent « à la carte » avec leurs animateurs) ».

Centres de loisirs

Le temps de la détente

Pendant les vacances, les enfants apprécient de passer du temps en centre de loisirs. Et pour cause ! Ils y font le plein d'activités et de souvenirs.



Pendant les dernières vacances d'hiver, les enfants qui sont allés en centres de loisirs n'ont eu que l'embarras du choix en termes d'activités sympathiques. À titre d'exemple, les CP et les CE1 de la première semaine ont pu apprendre à fabriquer des orchidées en papier, s'adonner à des jeux sportifs, faire de l'origami ou encore sortir au théâtre. Ceux de la deuxième semaine ont fait un grand jeu Fort Boyard, une sortie au Mac Val de Vitry-sur-Seine et une autre au théâtre Espace Paris-Plaine voir *Les contes d'Andersen*. Les CE2 ont quant à eux pu goûter aux joies de la patinoire de Champigny. Le programme était certes différent mais tout aussi succulent pour les vacances de

printemps entre confection de jardins japonais, sortie escalade ou escapade au parc de Sceau. Et si pour cet été les jeux ne sont pas encore faits, ce ne sera trahir aucun secret que d'annoncer encore de la diversité, toujours de la diversité. Car rester à Chevilly-Larue en juillet-août, ce n'est certainement pas s'ennuyer ! Les centres de loisirs proposeront des jeux sous toutes leurs formes –de société, sportifs, de fiction, de construction, d'équipe, etc. Les activités artistiques, plastiques, manuelles seront de la partie, ainsi que des visites de musées, des sorties au cinéma ou au théâtre. Comme dans un inventaire à la Prévert, les enfants pourront s'initier au trampoline, à l'escalade, à la danse, à la poterie, à l'informatique, au roller, au skate, ... Des ateliers spécifiques leur permettront de pratiquer l'expression corporelle, du sport, de découvrir le monde de l'audiovisuel. Ils pourront également aller à l'éveil sportif au gymnase Dericbourg, à la médiathèque, à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Enfin, des évasions en dehors de Chevilly-Larue leur seront également proposées sous la forme de mini séjours. ●

• **Fin mai, les parents seront informés par l'école de leurs enfants des dates d'inscription en centres de loisirs pour l'année scolaire 2013-2014. Les formulaires devront être rendus avant le 5 juillet. Pour tous renseignements, appeler le service Enseignement-Enfance au 01 45 60 18 92.**

Séjours vacances

L'été sera beau, l'été sera chaud

Le service Enseignement-Enfance propose cette année de nombreux séjours et mini-séjours aux petits Chevillais. Les mini-séjours sont organisés et encadrés par les animateurs des centres de loisirs. Du 8 au 12 juillet, le centre de Lion-sur-Mer (Calvados), à 50 m de la plage, accueillera les 6-8 ans. Au menu, réalisation de cerfs volants et baignade. À Bar-sur-Seine (Aube), les 8-11 ans seront accueillis du 22 au 26 juillet, les 4-6 ans du 29 juillet au 2 août (les tout-petits seront hébergés en roulotte). Piscine et poney sont au programme. Le même séjour est proposé du 12 au 16 août

pour les 4-6 ans et les 8-11 ans. Du 19 au 23 août, un mini-séjour pour les 6-8 ans aura lieu à Bernière-sur-Mer (Calvados). Avec deux belles activités en perspective : équitation et plage (à 400m). Par ailleurs, deux séjours auront lieu cet été à Fouesnant (Finistère) pour les 6-11 ans, l'un du 17 juillet au 1^{er} août, l'autre du 1^{er} au 16 août. ●

• **Renseignements sur les séjours et mini-séjours au service Enseignement-Enfance, au 01 45 60 18 78 ou 74 pour les séjours et au 01 45 60 18 92 pour les mini-séjours. Début des inscriptions très prochainement.**



Futur centre de loisirs et pôle collégiens

Les enfants ont droit au meilleur

Samedi 13 avril, de nombreux habitants et enfants ont assisté à la pose de la première pierre du futur centre de loisirs et pôle collégiens de Chevilly-Larue dans le parc départemental.

Quand la commune décide de bâtir un nouvel équipement pour les enfants, elle choisit le meilleur, pour les aider à s'épanouir et « ouvrir plus grandes les portes de leur avenir », comme aimait à le dire l'écrivain Graham Greene. « C'est un événement qui a mis beaucoup de temps à sortir de terre », a rappelé à cette occasion Christian Hervy, le Maire. « Nous avons connu bien des péripéties à son sujet : des incertitudes, des débats pour savoir s'il fallait surseoir ou annuler, des expertises et finalement, le report du projet (...) C'est donc un beau chantier qui va démarrer grâce à l'aide de nos partenaires, le Conseil général, la Caisse d'allocation familiales et le Conseil régional ». La future structure de loisirs sera composée de deux espaces distincts : le centre de loisirs pour les enfants de 6 à 11 ans avec des salles réservées

à l'audiovisuel, l'informatique, les arts plastiques, etc., et le pôle collégiens pour les adolescents de 11 à 15 ans, qui disposeront chacun d'une entrée spécifique. La proximité des deux espaces favorisera les échanges entre les enfants et les adolescents. Les enfants pourront déjeuner sur place. L'emplacement est idéalement situé, dans le parc départemental, à proximité des grandes pelouses, de l'aire de jeux, du skate-park, de la piscine et de la ferme du Saut du loup, ce qui favorisera la multiplicité des activités ainsi que la sécurité : il n'y aura plus de rues à traverser ! Rappelons également que, conformément à l'Agenda 21, le bâtiment intégrera des critères haute qualité environnemental (HQE) : l'eau de pluie, par exemple, sera récupérée, le toit sera végétalisé et le chauffage se fera par géothermie. ●

11 enjeux

Parole d'habitante

« De bonnes conditions d'accueil, c'est rassurant »



Frédérique Gabsi,
Chevillaise

« Avoir le choix des activités extrascolaires, cela soulage les parents qui travaillent, comme c'est le cas pour mon mari et moi. Nous avons deux enfants. Sophie a 8 ans et demi

et va au centre de loisirs très régulièrement. Yanis a 6 ans et le fréquentera dès l'année prochaine. Sophie est déjà allée deux fois en séjour vacances, une fois pour un mini-séjour de cinq jours à la ferme, et une autre fois trois semaines en Bretagne pour s'initier à la voile. Cela s'est très bien passé. Le nouveau centre de loisirs, qui va sortir

de terre dans dix-huit mois avec tout sur place, la piscine, le parc départemental, c'est très rassurant pour les parents qui voient que les conditions d'accueil de leurs enfants vont être excellentes. Et savoir que les enfants n'auront pas besoin de se déplacer pour aller déjeuner, c'est vraiment un plus ! »

Classes d'environnement

Le bonheur hors les murs

Chaque année, les classes d'environnement font le bonheur des petits Chevillais qui, le temps d'un séjour ou d'une activité thématique avec leurs camarades d'école, font l'apprentissage d'un autre milieu.

Les équipes pédagogiques sont unanimes : « le temps de la classe d'environnement est une occasion unique pour aborder des savoirs qu'il est quelquefois difficile d'appréhender entre les murs de l'école. Ces classes contribuent au développement de l'enfant dans toutes ses composantes, corporelles, affectives, intellectuelles, sociales. Elles représentent une ouverture réelle sur la vie et transforment les rapports que les enfants entretiennent entre eux et avec les adultes, tant à l'intérieur de la classe qu'à l'extérieur ». En classe d'environnement, les enfants continuent donc d'étudier – orthographe, français, histoire et géographie, mathématiques – tout en découvrant la vie en collectivité et de nouvelles pratiques quotidiennes. Cela est d'autant plus vrai pour les classes d'environnement qui ont lieu hors de Chevilly-Larue ; ces classes s'adressent à tous les enfants de dernière année d'école élémentaire

(CM2 et Clis). Ainsi, à l'école Paul Bert B, deux classes de CM2 et la classe de Clis ont pu en janvier goûter aux joies de l'étude dans un décor enneigé, découvrir les grottes de Choranche, faire du ski alpin à Lans-en-Vercors. Une classe de l'école Paul-Bert A a quant à elle profité d'un séjour en Haute-Savoie où, en dehors des activités de neige et du travail scolaire, les enfants ont rencontré un apiculteur. Trois classes de l'école Pierre et Marie Curie se sont rendues à La Bourboule découvrir les volcans d'Auvergne. Tout récemment, deux classes de l'école Pasteur sont allées au pays de Pagnol, dans la douceur provençale, découvrir le littoral varois et faire de la voile. Quant à la classe de CE2-CM2 de l'école Paul Bert A qui a fait le choix d'un séjour dans le Lot, il est temps pour elle de faire ses valises puisque le départ est prévu pour fin mai. ● J.C

Les classes à thème des plus jeunes

Les classes d'environnement, ce n'est pas que pour les plus grands ; les élèves de grande section maternelle ont aussi les leurs. Pour l'essentiel, ce sont les classes cirque : durant un cycle de 3 semaines, et à raison de 3h par jour, sous le chapiteau du SMJ, les élèves sont initiés aux arts circassiens par des intervenants professionnels. Mais chaque année une classe fait figure d'exception en choisissant d'être classe art-environnement-nature autour d'un thème. C'est le cas

cette année des grandes sections maternelles de l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet, qui ont choisi pour thème « l'eau dans notre environnement proche ». C'est ainsi qu'en novembre et décembre dernier les élèves ont installé un pluviomètre, ont travaillé sur les différents états de l'eau, ont assisté à un spectacle en lien avec ce thème, et ont été sensibilisés à l'inégale répartition de l'eau dans le monde. Preuve s'il en est que les classes d'environnement forment les citoyens de demain. ●

Parole
d'experte

« Permettre à tous les enfants de partir »



Naïs Tribes,
responsable du service
Enseignement-Enfance

« Depuis deux ans, la ville diversifie les lieux de séjours et de mini-séjours des enfants de maternelle et d'élémentaire ainsi que le panel d'activités qui leur est proposé. Le principe, c'est qu'ils puissent pratiquer une ou deux activités phares, le projet pédagogique du séjour

étant organisé par les animateurs. L'an passé, par exemple, il y a eu un séjour cirque avec hébergement en roulottes. En juillet, l'un des mini-séjours élémentaires se déroulera à Bar-sur-Seine, à 180 km au sud-est de Paris, dans un parc magnifique de 24 hectares où les enfants seront hébergés sous des tentes confortables aménagées sur plancher. Ils feront une séance de vélo tout chemin, deux séances de poney et deux séances de tir à l'arc auxquelles s'ajouteront

les baignades à la piscine du centre et les activités quotidiennes proposées par les animateurs encadrants : grands jeux, activités manuelles, veillées, etc. La grille des tarifs pour ces séjours a été révisée pour permettre à chaque enfant, quelle que soit sa situation familiale, de partir. La commune prend en charge une partie du prix du séjour. Le succès est au rendez-vous de ces nouveautés car les inscriptions se font en un temps record ».



Les agents du secteur Régie-bâtiments et du magasin

Des agents tous travaux

Plombier, peintre, serrurier, maçon, électricien, ... Les agents du secteur Régie-bâtiments et du magasin, au Centre technique municipal, sont tout autant spécialistes dans leur domaine que polyvalents.

Qui rénove les crèches et les écoles ? Qui intervient dans tous les services municipaux lorsqu'une étagère est à poser ou qu'une lampe est à changer ? Les agents du secteur Régie-bâtiments et magasin du Centre technique municipal sont une quinzaine, aguerris chacun dans un domaine bien précis. La ville compte ainsi deux plombiers, trois électriciens, deux menuisiers, un serrurier, trois magasiniers, un peintre, un serrurier, un maçon et un responsable d'alarmes (sans oublier un adjoint au responsable). Leur mission ? « *Nous avons en charge l'entretien et le dépannage de tout le patrimoine bâti de la ville* », explique Sébastien Guilbert, le responsable du secteur Régie-bâtiments et du magasin. Entendez par là les écoles, les bâtiments administratifs, les gymnases, le théâtre, le conservatoire, etc. Un robinet qui fuit ? Une porte

qui coince ? C'est leur quotidien. « *On travaille aussi beaucoup avec le secteur Manutention-Fêtes et cérémonies. C'est nous qui avons fait le traîneau et les décorations du marché de Noël ou encore les papillons dans les jardinières devant le lycée* ». Mais ce n'est là qu'une partie de leur travail.

Assurer la sécurité des bâtiments

Par exemple, ils s'assurent également que les bâtiments municipaux appelés à recevoir du public sont en conformité avec les normes en vigueur. « *Nous participons à toutes les commissions sécurité* », y compris celles concernant les salles polyvalentes, où les associations de la ville tiennent régulièrement leurs activités (salles Léo Ferré, Jacqueline Auriol, etc), ou même l'église Sainte-Colombe. Il en est de même pour les Conseils d'école, ce qui leur



De la rénovation complète de la crèche Maison bleue, avec décapage du toit, jusqu'à la confection de mobiliers, les agents sont fiers de leurs savoir-faire.

permet d'être au premier chef pour recueillir les demandes (dont celles des représentants des parents d'élèves) et rendre compte du suivi qui a été donné. De manière générale, la régie a établi avec certains services municipaux, tels le service Enseignement-Enfance ou le service des Sports, une procédure privilégiée qui favorise des rencontres régulières, pour que chacun suive au plus près les besoins de travaux et l'avancée d'un chantier en cours. C'est ainsi que dernièrement l'équipe de la régie a réparé les chéneaux du toit du gymnase Dericbourg et assuré de gros travaux de plomberie au parc des sports.

Polyvalence et gros chantiers

« *Ce qui est sympa dans notre travail, c'est qu'on ne fait jamais la même chose* ». Jean-Paul Laguilliez, peintre, est ravi de l'évolution de ses fonctions ces dernières années. « *Avant je ne faisais que de la peinture, aujourd'hui on est polyvalent. C'est plus intéressant* ». Un propos sur lequel il est suivi par ses collègues. « *On travaille en équipe. Alors on a toujours quelque chose à faire* » renchérit Gilles Beneytout, plombier. La polyvalence, tel est le maître-mot. Si chacun a une spécialité, tous sont qualifiés pour intervenir sur les différentes phases d'un même chantier. Cette évolution du secteur Régie-bâtiments lui permet d'assumer de gros chantiers. Ainsi par exemple, ce sont ces agents municipaux qui ont réalisé dernièrement la rénovation de la crèche Maison bleue ; ils ont ainsi à leur actif toute la réfection des peintures, des sols, de l'éclairage, sans oublier le décapage complet du toit (démoussage, rénovation et nettoyage des chéneaux). Ce sont eux également qui cet été se lanceront dans la rénovation de quatre classes et d'un préau.

« *C'est motivant* », ajoute encore Gilles Beneytout. L'envie de rendre service chevillée au corps, il faut les entendre raconter, non sans une certaine émotion dissimulée, leurs « œuvres », comme ces deux bars qu'ils ont réalisé entièrement, l'un pour le théâtre, l'autre pour le service Jeunesse. « *On a acheté nous même les matériaux, on a imaginé le mobilier ! Au pôle collégiens, on a refait les peintures et créé un sanitaire à l'étage, mais on leur a fait aussi une petite scène fixe pour leurs spectacles* ».

Transmettre les savoirs

Fiers de leurs savoir-faire, ils ont la satisfaction de ne pas voir leurs tâches confiées à une entreprise privée. Pourtant souvent celles-ci sont rudes. Cet hiver, sur le toit du gymnase Dericbourg, ils ont souffert du froid. « *Du matin jusqu'au soir, on était gelés !* » Les risques de blessure sont certes heureusement très limités, grâce au port des équipements de protection individuelle ; masque, gants, chaussures, harnais et autres sont obligatoires. Il n'empêche, les efforts physiques sont réels. « *Des fois, il n'y a pas besoin de berceuse le soir !* » Qu'importe ! Il est une autre chanson qui leur trotte régulièrement dans la tête : l'envie de partager, de transmettre leurs savoirs aux nouvelles générations. Alors, en juillet et en août, l'équipe encadrera des jeunes qui, le temps d'un chantier d'été, s'attèleront à la réfection du commissariat de L'Hay-les-Roses. Et surtout, d'ici quelques jours, elle accueillera un jeune Chevillais en emploi d'avenir. C'est Gilles Beneytout qui sera son tuteur et qui lui transmettra son métier de plombier. Et c'est au sein de toute l'équipe qu'il apprendra l'amour du travail bien fait. ●

Géraldine Kornblum

Tramway T7

Les premières rames sont arrivées !



Le 15 avril dernier, les représentants du Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France) et de la RATP ont invité les acteurs institutionnels du territoire, dont Christian Hervy, le Maire, et André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs, à découvrir les premières rames du tramway T7. Silencieuses, écologiques et accessibles aux personnes à mobilité réduite, elles sont longues de 32m, se composent de cinq modules et pourront transporter 200 voyageurs dont 54 en place assise. Livrées au rythme de deux par mois environ, les 4 premières rames du tramway T7 (qui seront 19 au total) se trouvent actuellement au site de maintenance et de remisage. Et les Chevillais auront bientôt l'occasion de les apercevoir en action ; les essais sur voie débutent ce mois-ci entre Villejuif Louis Aragon et Orlytech. ●

Quartier Centre

Une nouvelle piste cyclable face au lycée



Que les cyclistes se réjouissent, la ville compte désormais plus de 6km de pistes cyclables sur son territoire ! En effet, les travaux liés à la requalification de l'avenue du Général de Gaulle devant le lycée Pauline Roland se sont achevés en début d'année et ont permis la création d'une nouvelle piste cyclable de 375m. Cette dernière permet de relier la piste cyclable du boulevard Jean Mermoz avec celle située devant l'hôtel de ville qui se poursuit sur l'avenue du 8 mai 1945. De quoi se lancer dans de sympathiques promenades à vélo ! ●

Stationnement en zone bleue : quelle est la règle ?

Chevilly-Larue compte un certain nombre de zones bleues, ces périmètres délimités sur lesquels le stationnement est gratuit mais limité afin de permettre le partage des places de stationnement entre tous les automobilistes et favoriser l'accès aux services, aux équipements publics et aux commerces. Les règles du stationnement partagé en zone bleue viennent d'évoluer à la faveur d'un nouveau décret relatif au dispositif de contrôle de la durée du stationnement urbain. Le temps limite de stationnement est donc dorénavant fixé par la commune afin d'être adapté au mieux aux usages des automobilistes. Il est ainsi limité à 1h dans toutes les zones bleues du territoire chevillais. Par ailleurs, les emplacements de ces zones ont été réétudiés.

Ainsi, la zone bleue du parking du théâtre André Malraux sera supprimée. De même, les parkings Léo Ferré et Édith Piaf-Henri Dunant, qui étaient jusqu'à présent totalement en zone bleue, seront désormais mixtes (une partie en zone bleue, l'autre partie en stationnement sans limite de durée). Enfin, deux nouvelles zones bleues seront créées : l'une au clos Saint-Michel et l'autre dans l'avenue du 11 novembre 1918, au niveau du centre administratif du Min. Rappelons enfin que dans ces zones, la durée de stationnement est contrôlée par un disque apposé en évidence à l'avant du véhicule. Ce dernier doit obligatoirement être de modèle européen (à une fenêtre, indiquant l'heure d'arrivée). Tout contrevenant s'expose à une amende de 17€. ●

Pour se procurer un disque européen rendez-vous en mairie (88, avenue Général de Gaulle) ou aux relais-mairie (40, rue Élisée Reclus et 55, boulevard Mermoz)



Quartier Larue

La bretelle Paul Hochart inaugurée

Le 18 avril dernier, **Christian Hervy, le Maire, Stéphane Layani, PDG de la Semmaris (société gestionnaire du Min), Ivan Bouchier, sous préfet et Raymond Charresson, Maire de Rungis**, ont procédé à l'inauguration de la bretelle Paul Hochart, située dans le quartier Larue, qui permet d'accéder à l'A6 en direction de Paris. Cette artère, parallèle au boulevard circulaire Nord, avait en effet été fermée en 2006 pour permettre le prolongement du TVM qui occupait l'intégralité de l'emprise de cette voie

d'accès. Pour que les automobilistes puissent l'emprunter de nouveau, une nouvelle route a été construite le long de cette dernière. Christian Hervy s'est saisi de ce moment symbolique pour féliciter les citoyens qui se sont mobilisés pour faire rouvrir cette bretelle d'accès. Il a particulièrement salué M^{me} Martine Rejraji, à l'initiative de la pétition en faveur de cette réouverture qui a recueilli plus de 1500 signatures. ●

Léa Goutmann-Becker

Enfouissement des réseaux

Plusieurs rues en travaux

Durant les prochains mois, la ville poursuivra son plan d'enfouissement des réseaux basse tension électriques, téléphoniques et câblés afin d'améliorer le cadre de vie des Chevillais. Après l'impasse Sainte-Colombe et la rue des Acacias, dont les travaux d'enfouissement des réseaux ont débuté en avril, ce sera au tour de la rue Foch en mai, de la rue Castelnau en juin et de la rue des Jardins en juillet de connaître le même traitement. Après enfouissement des réseaux, les trottoirs seront évidemment remis en état. Ces travaux dureront de 2 à 3 mois dans chacune des rues. ●



Fleurissement

Opération Fenêtres, balcons et jardins fleuris

Férus de belles plantes et adeptes de parterres de fleurs vous avez jusqu'au 19 juin pour retourner vos bulletins d'inscription pour participer à l'opération Fenêtres, balcons et jardins fleuris. ●

● Téléchargez le formulaire d'inscription en ligne sur www.ville-chevilly-larue.fr ou récupérez-le en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) mi-mai.



Amélia Grossi,
la jouera comme Beck

Parmi un peu plus de 60 000 Françaises qui aiment taper dans le ballon rond, Amélia est une de celles pour qui le foot est plus qu'un jeu, une véritable passion. Élève en 6^e au collège Liberté, studieuse et motivée, elle sait déjà qu'elle veut en faire son métier. Grâce à l'Élan Football Club de Chevilly-Larue où elle s'entraîne depuis deux ans, Amélia a eu l'honneur d'être sélectionnée pour porter le drapeau "Fifa Fair-Play" lors du match des Bleus contre la Géorgie, le 22 mars dernier, au Stade de France. Un signe du destin, de toute évidence. . .

Sur la pelouse d'un Stade de France rempli à craquer, ce 22 mars, Amélia vit un rêve tout éveillé. Elle a beau se pincer, c'est bien elle, là, sur le terrain avec cinq autres jeunes de son club, qui tient le drapeau "Fifa Fair-Play" et qui, tout en discrétion, savoure la chance de se tenir si près des joueurs de l'équipe de France. Elle aimerait tant pouvoir partager l'instant avec ses entraîneurs Ishak et Karim et toute son équipe de l'Élan football Club, et leur dire combien ils lui sont chers. Tandis que les tribunes vibrent au son des hymnes nationaux, comme dans un film ses souvenirs défilent ; les parties de foot improvisées dans la cour de récré, les matchs qu'elle a farouchement disputés avec son cousin Quentin dans le jardin de leurs grands-parents, ... Amélia n'a pas oublié comment, grâce à son cousin, elle a été conquise par le foot, ni le doux frisson qui l'a parcourue la première fois qu'elle a chaussé des crampons. Jamais, même après avoir pratiqué l'escrime, le ping-pong, le handball et le basket, elle n'a senti pour un sport une telle sensation. Agile, souple, rapide, notre ancienne attaquante désormais gardienne de but, s'entraîne au club de foot de Chevilly-Larue où l'ambiance conviviale "booste" toujours son moral. *«Je suis sur le terrain tous les lundis et mercredis soir et ne manquerais pour rien au monde les super stages organisés par le club pendant les vacances de Pâques et de la Toussaint ! »* Au foot, au-delà du plaisir de jouer, l'expérience des autres permet d'améliorer ses performances. Ce qui donne envie à Amélia de dépasser ses limites, de s'intégrer au sein d'une

équipe et de prendre confiance en elle. Une assurance qui motive notre élève de 6^e au collège Liberté pour atteindre son but : entrer en section sport-étude et faire du foot son métier. Pour l'heure, en catégorie U12-U13, Amélia joue avec Estelle, Mélanie et Emma, toutes aussi douées que les garçons pour dribbler, cadrer, tirer dans la lucarne ou encore réussir un petit pont. *« Peu importe que l'équipe soit mixte, le tout est de faire confiance à ses coéquipiers, de les respecter, de s'adapter aux règles et, surtout, de jouer ! Ensemble, nous partageons nos défaites comme nos victoires, nous sommes soudés ! »* Si auparavant notre attaquante aimait marquer des buts, elle a aujourd'hui le même plaisir à les arrêter. En début d'année, un échauffement privilégié avec Tanya de Sousa, goal remplaçante au grand FCF (Football Club Féminin) de Juvisy, l'a convaincue d'occuper ce poste clef. *« Dans les cages, je suis concentrée, prête à bondir, à 200 % dans le jeu ! »* Tout comme son cousin Quentin, Amélia est fan de l'Olympique de Marseille, mais quand soudain le coup d'envoi du match France/Géorgie retentit, assise dans les tribunes, porte L, bloc 13, rang 27, place 2, Amélia n'a d'yeux que pour les Bleus. Après un score de 3 à 1 pour la France, les six porte-drapeau ont reçu le diplôme de participation à la cérémonie protocolaire d'avant match, *« un souvenir que je dédie de tout cœur à mon équipe, mes entraîneurs et Thierry Boisseau, directeur technique et éducateur à l'Élan Football Club !... »* À eux qui savent combien le football féminin séduit le public quand il est pratiqué, comme Amélia, par des artistes ! ●

Florence Bédouet



La place De Lattre de Tassigny

Les riverains l'auront constaté, les travaux de réaménagement de la place De Lattre de Tassigny ont débuté.

À la clef de cette opération : la création d'un square doté d'espaces de jeux et la réorganisation de la circulation et du stationnement pour améliorer le cadre de vie.

Depuis début avril, des ouvriers armés de pelleuses sont à l'œuvre sur le chantier de la place De Lattre de Tassigny sous l'œil attentif des riverains et des curieux. Il faut dire que l'enjeu est de taille : ces travaux, qui s'achèveront en octobre, doivent permettre le réaménagement total de cette entrée de ville. En effet, l'implantation de la station de tramway T7 à proximité de la place

en fera un carrefour piétonnier plus important qu'aujourd'hui, d'où la nécessité de mettre en place des cheminements piétons afin de pouvoir accéder à cette station. Des trottoirs élargis permettront aux cyclistes, aux piétons et aux personnes à mobilité réduite de se partager en toute harmonie l'espace public. Mais ce réaménagement est également l'occasion d'offrir un cadre de vie plus agréable aux

Un projet réalisé en concertation

La place De Lattre de Tassigny étant située à la croisée de trois villes, ce projet de réaménagement a été mené en étroite collaboration avec les communes de Thiais et Vitry-sur-Seine. Afin de prendre en compte au mieux les besoins des habitants, une réunion publique a par ailleurs été organisée en mai 2012 dans le but de présenter les objectifs de ce projet d'aménagement. À cette occasion, les riverains

ont pu obtenir les réponses aux questions qu'ils se posaient notamment auprès de Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public. En octobre 2012, ce fut au tour des commerçants de la place de formuler leurs demandes de manière à ce que les nouveaux aménagements soient compatibles avec leurs activités (stationnement, livraison, accessibilité, ...).



fait peau neuve...

riverains en créant des espaces verts, de jeux et de convivialité tout en disciplinant la circulation routière.

Place au vert !

Que les Chevillais se rassurent. Si le lancement du chantier a nécessité l'enlèvement de plusieurs arbres de la place, le projet de réaménagement comprend la plantation de nombreux arbres, notamment en bordure de RD7 afin d'isoler les habitations du boulevard urbain. Un square sera également créé à l'endroit le plus ensoleillé de la place. Espace vert agréable et convivial, il sera doté de deux aires de jeux, l'une réservée aux tout-petits, l'autre aux enfants plus âgés. Cet espace sera clôturé et fermé la nuit et un système empêchera l'accès des deux roues. Et parce que cette opération d'aménagement est menée dans une logique de développement

durable, l'éclairage public existant sur la place sera remplacé par des lumières à basse consommation et deux noues seront réalisées afin de permettre la collecte des eaux de ruissellement.

Une circulation apaisée

Au terme de l'opération de réaménagement, le plan de circulation de la place sera revu et son accès sera possible depuis les deux sens de circulation de la RD7. L'entrée et la sortie de la place se feront par deux accès différenciés et il sera possible, en sortant de la place, d'aller en direction d'Orly mais également de Paris, ce qui n'était pas le cas auparavant. Un plateau surélevé sera également installé au carrefour avec l'avenue Georges Brassens afin de discipliner la circulation. Enfin, la taille de la voirie sera réduite et le stationnement réorganisé en épi de manière à empêcher le stationnement en double file. ●

Léa Goutmann-Becker

Chiffres clés

2 106 000€

Le coût total du réaménagement de la place De Lattre de Tassigny. Le Conseil régional participe à son financement à hauteur de 30%.

Calendrier

Afin de permettre le maintien de la circulation et l'accès à la RD7 pendant les travaux, le chantier sera réalisé en plusieurs phases

De mi-mai à juin

La partie gauche (Ouest) de la place est immobilisée et l'accès à la place par la rue Margueriteau est temporairement fermé. Le stationnement provisoire est organisé au centre et l'entrée et sortie par la RD7 sont communes.

De fin juin à fin août

La partie droite (Est) de la place est immobilisée. La circulation autour de la place s'effectue par la partie gauche et le terre-plein central dans le sens des aiguilles d'une montre. Les places de stationnement provisoires au centre sont réduites mais les places de stationnement de la partie gauche sont accessibles. L'entrée et la sortie par la RD7 sont différenciées.

De septembre à octobre

La circulation autour de la place est restaurée dans le sens des aiguilles d'une montre. Mise en service d'une entrée et d'une sortie de la place depuis et vers la RD7 différenciées.

Une question sur le chantier ? Contactez le service Voirie au 01 45 60 19 52

Assises des séniors

Quand les générations se rencontrent...



« Dis, c'était comment avant ? »
 Transistor, chaîne hi-fi 33 T, minitel, les aînés ont fait découvrir aux plus jeunes des objets du quotidien tombés en désuétude.

Le 3 avril dernier, la fête a battu son plein dans la salle Jacqueline Auriol à l'occasion du forum des générations organisé dans le cadre des 3^e assises des séniors initiées par le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic 6) en partenariat avec le service Retraités de

la ville. Ateliers bien-être, photo, jeux de sociétés géants... des Chevillais de 10 à 99 ans auront partagé durant tout un après-midi les joies d'un moment de convivialité. À la fin du spectacle de chant et de danse présenté par des enfants des centres de loisirs et des retraités, Tiphaine, une chanteuse en herbe âgée de 11 ans, s'enthousiasme : « *J'ai bien aimé chanter devant tout le monde, en plus on a enregistré un CD, c'est génial !* ». « *On a vu les enfants plusieurs mercredis pour répéter avec les animateurs pour pouvoir présenter ce spectacle* » explique Yvette, une retraitée qui était sur scène avec Tiphaine. « *C'était vraiment très agréable de faire une activité avec des enfants, ils sont pleins d'énergie* ». Et les bons moments n'ont pas manqués durant cet après-midi. Tandis que certains retraités se sont essayés à la Wii sous les instructions bienveillantes des plus jeunes, les enfants n'ont pas hésité à rejoindre leurs aînés sur la piste pour danser... du madison ! À n'en pas douter, le partage et les échanges étaient bien au rendez-vous ! ● L.G-B

Propreté

Opération de désinfection des bacs

Si c'est aux usagers qu'il incombe de nettoyer régulièrement leurs bacs gris destinés à recueillir les ordures ménagères (bleus pour les commerçants), la Municipalité organise une fois par an une opération de désinfection de ces bacs. Elle se déroulera cette année du lundi 27 au vendredi 31 mai. Par conséquent, les Chevillais (résidants en pavillon) sont invités, lors des jours dédiés à la collecte des ordures

ménagères dans leur quartier, à ne pas rentrer leurs bacs immédiatement après la collecte. Il est même conseillé de laisser le bac à l'extérieur jusqu'à la fin de la journée, ce afin de permettre le bon déroulement de l'opération de lavage. Les Chevillais recevront une information en ce sens dans leur boîte aux lettres courant mai. ●

● Renseignements auprès du service Environnement
 01 45 60 18 44

Semaine du développement durable

Bien trier, ça s'apprend

Dans le cadre de la semaine du développement durable, deux classes de l'école Pasteur se sont rendues le 8 avril à la ferme des Meuniers, ferme pédagogique de Villeneuve-le-Roi, pour y découvrir ses activités et des animations autour du tri sélectif des déchets et du développement durable. À travers différents jeux de type « 1, 2, 3 trier » ou « béret déchet », les ambassadeurs du tri de la ville ont sensibilisé les enfants au tri des déchets. ●



Don du sang

Trois fois trois cœurs pour Chevilly-Larue !

Le 11 avril dernier, lors des assises de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), la ville s'est vue remettre trois cœurs pour la troisième année consécutive par l'Établissement français du sang (EFS) Île-de-France, ce qui lui vaut de conserver son label de « Commune donneur ». Cette remise a eu lieu en présence de Christian Hervy, le Maire, et de Huguette Orcesi, présidente de la section chevillaise

de l'Association du don du sang bénévole. Le « cœur collecte » vient saluer les actions de la ville en faveur de la collecte de sang, le « cœur communication » récompense l'implication de la commune en faveur de l'information et le « cœur relations institutionnelles » est lié à l'aide financière de la ville à l'égard du don du sang et à la subvention qu'elle verse à l'association au titre de son activité. ●



Équi'val

L'économie solidaire tenait salon

La deuxième édition d'Équi'val, grand forum consacré à l'économie sociale et solidaire, s'est tenue les vendredi 19 et samedi 20 avril au complexe sportif Lilian Thuram. Christian Favier, président du Conseil général, et Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué à l'Économie sociale et solidaire, au commerce équitable et à l'agriculture durable ont, lors de l'inauguration, rappelé l'engagement du Conseil général dans une politique active de soutien à une économie dont la finalité est davantage tournée vers l'efficacité sociale ou environnementale que vers le profit. La première journée, dédiée aux professionnels, a permis de rassembler nombre d'acteurs de l'économie sociale et solidaire en Val-de-Marne autour de différents ateliers de travaux consacrés aux perspectives d'emploi et de projets de cette



économie. Le samedi, festif et ouvert à tous, les visiteurs ont profité de multiples animations : marché bio, dégustations culinaires, jeux, ateliers de fabrication d'objets déco, ... Cette édition 2013 portait haut cette idée que « quand on partage on est plus riche ». ●

Géothermie

Inauguration du raccordement de l'hôpital Paul Guiraud

Le raccordement à la géothermie du centre hospitalier spécialisé Paul Guiraud de Villejuif a été inauguré le samedi 13 avril, en présence notamment de Christian Hervy, président du Conseil d'administration de la Semhach (société gestionnaire du réseau de géothermie) et Maire de Chevilly-Larue, Claudine Cordillot, Maire de Villejuif, Michel Andrès, directeur général de la Semhach, et Henri Poinsignon, directeur de l'hôpital Paul Guiraud. En faisant ainsi le choix d'un service public local de distribution d'énergie propre, l'établissement hospitalier va diviser ses émissions de gaz à effet de serre par trois et réduire de près de 20 % son budget de chauffage. Après L'Oréal, c'est le deuxième établissement d'envergure



du territoire de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif (territoire du réseau de géothermie), à être raccordée à la géothermie. ●

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 2 avril 2013

- **Vote du budget primitif de la commune pour 2013**

Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts), 3 contre (UMP, MODEM), 6 abstentions (SC, PS)

- **Vote du taux des quatre taxes locales pour 2013**

Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts), 1 contre (MODEM), 8 abstentions (UMP, SC, PS)

- **Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2013**

Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts), 8 abstentions (UMP, SC, PS)

- **Vote du budget primitif annexe d'assainissement pour 2013**

Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts), 8 abstentions (UMP, SC, PS)

- **Demande de subvention auprès de la Caf, du Conseil régional et du Conseil général pour la construction et le fonctionnement de la nouvelle crèche municipale du quartier Anatole France**

Vote : unanimité

- **Délibération relative à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires**

Vote : 32 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP, MODEM, SC), 1 ne prend pas part au vote (PS)

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG :** Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS :** Groupe Socialiste de la majorité, **NI :** Groupe des Non-inscrits, **Verts :** Groupe Europe écologie- les Verts, **SC :** Groupe Socialistes et citoyens, **Modem :** Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP :** Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

- **Approbation de la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) dans le cadre de la ZAC du Triangle des Meuniers**

Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, MODEM, UMP), 5 abstentions (SC, PS)

- **Approbation du dossier de création de la ZAC du quartier Sorbiers-Saussaie**

Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP), 8 abstentions (SC, PS, MODEM)

- **Mise en œuvre du dispositif emplois d'avenir**

Vote : unanimité

- **Convention entre la commune et le collège Jean Moulin pour l'organisation d'un séjour linguistique à Martorell et avec le collège Liberté pour l'organisation d'un séjour linguistique à Freiburg**

Vote : unanimité

- **Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale : plan d'action 2013-2014**

Vote : unanimité

Le prochain conseil municipal aura lieu le 11 juin

Cité de la gastronomie

Les partenaires de Paris-Rungis avancent ensemble



Mercredi 3 avril Chevilly-Larue accueillait les partenaires de Paris-Rungis, la candidature défendue par la commune et Rungis en partenariat avec l'Epa-Orsa et le Conseil général du Val-de-Marne et qui a été retenue pour faire partie du réseau des futures Cités de la gastronomie. À cette occasion se tenaient deux tables rondes, « La Cité de la gastronomie Paris-Rungis, un lieu de culture, de savoir-faire et d'échanges de savoirs » et « La Cité de la gastronomie Paris-Rungis, un levier de développement ». La première réunissait Raymond

Charesson, Maire de Rungis, Stéphane Layani, président de la Semmaris (société gestionnaire du Min), ainsi que des professionnels de l'agro-alimentaire (l'institut de formation Infa et le centre Cervia). La seconde accueillait Laurent Garnier, président de l'Epa-Orsa et vice-président du Conseil général délégué à l'Aménagement, Pascal Savoldelli, vice-président du Conseil général délégué au Développement économique, et Hélène Sallet-Lavorel, directrice du Comité départemental du tourisme. « On a abordé cette candidature avec beaucoup de conviction », a relaté Christian Hervy, le Maire et Conseiller général, en préambule des débats. « Une conviction qui a conquis beaucoup de soutiens. Il y a un réel enthousiasme autour de ce projet ». Pierre Sanner, directeur de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA), a souligné que « en faisant classer le repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, nous avons ouvert une porte. La réponse à cette culture culinaire partagée sur tout le territoire, c'est cette idée de réseau ». Fin avril, les acteurs de Paris-Rungis ont déposé les compléments de dossier (plan de financement, contenu de l'offre culturelle, dimension pédagogique, éducative et scientifique, ...) demandés par les ministères de la Culture, de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire pour parfaire leur vision du futur réseau de Cité de la gastronomie. ● G.K

Rencontre

Bien plus qu'un match



Le 27 mars dernier, une rencontre amicale de foot était organisée entre les anciens de l'Élan et leurs homologues algériens de l'association caritative Horizon-Maghnia. Cette dernière, dont le but est de venir en aide aux populations algériennes en difficultés, les jeunes en particulier, multiplie les échanges internationaux et les initiatives culturelles et sportives pour mener à bien des projets d'échanges et de découvertes. Accueillie pendant une semaine à Nanterre (92), l'équipe de foot algérienne a fait un détour par Chevilly-Larue à l'invitation de l'association Cité 2000 par le biais d'un de ses membres, Chevillais. Si le match n'était que symbolique, il fut surtout la scène d'un sympathique rassemblement. La journée s'est conclue par un repas oriental, des échanges de cadeaux et la promesse d'un match retour en Algérie. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



Les cartes Rubis et Améthystes désormais sur passe Navigo

Il y a du nouveau dans les déplacements des Val-de-Marnais ! Depuis le 1^{er} avril, les cartes Améthyste (réservées aux personnes âgées de plus de 60 ans sous conditions de ressources) et Rubis (délivrée aux plus de 65 ans non assujettis à l'impôt sous conditions de ressources pour circuler sur réseau de bus Optile en Île-de-France) prennent la forme d'un passe Navigo personnalisé et deviennent le forfait Améthyste. Ce dernier est facturé 25€ à l'année pour un coût réel de 433€ (le reste étant pris en charge par le Conseil général) et permet aux personnes âgées et/ou handicapées de voyager pendant un an dans toute l'Île-de-France. ●

Informations et inscription sur www.cg94.fr/forfait-amethyste ou par téléphone au 01 79 86 14 14 de 9h15 à 12h et de 13h à 16h45, du lundi au vendredi.

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Didier Dubarle ► *1^{er} maire-adjoint, élu du groupe Communistes et partenaires*

Allons ensemble vers une 2^e fleur



L'important travail de nos jardiniers municipaux nous a permis l'année dernière d'obtenir une fleur au concours des villes fleuries. C'est un premier succès et il faut continuer nos efforts. En jeu, une ville plus agréable à vivre, où les Chevillais ont plaisir à flâner dans les rues. Mais c'est aussi renouveler la place de la nature en ville, avec des pratiques de jardinage plus respectueuses de l'environnement. Exemple : le choix des fleurs cultivées peut encourager le développement des abeilles, élargir

la biodiversité locale et ravir les consommateurs de miel. Je suis par ailleurs convaincu que le jardinage est un important moyen de renforcer la vie sociale au cœur des quartiers. Il peut occasionner de nombreuses rencontres, des projets communs, comme par exemple ces locataires du foyer Adef qui ont décidé de cultiver ensemble un jardin potager en bas de chez eux en accord avec leur bailleur, ou encore la fête de printemps organisée par la ferme du Saut du loup. C'est dans l'idée de développer ces pratiques que nous avons organisé récemment, avec ma collègue Stéphanie

Daumin, deux réunions publiques. Vous avez été près de 50 à y participer et de nombreuses propositions ont émergé. Certaines d'entre elles seront mises en œuvre dès le mois de mai, comme la mise en place d'ateliers jardinage. En ligne de mire, une 2^e fleur que nous vous proposons d'aller conquérir ensemble, en fleurissant nos espaces publics, mais aussi vos balcons, vos fenêtres, vos jardins, et pourquoi pas des espaces collectifs laissés à votre disposition en bas de chez vous. Je suis bien certain qu'au-delà du cadre de vie, ce sont nos vies elles-mêmes que nous améliorerons !

Mostafa Rizki ► *conseiller municipal, élu du groupe Socialiste de la majorité*

Carton rouge pour le Maillot jaune des dépenses !



Dans le registre des dépenses des deniers publics, le Maire affiche une nouvelle fois ses banderoles, à l'instar des sponsors du Tour de France ! Il est une évidence que l'extension de la ligne 14 est un impératif sur lequel tout le monde s'accorde. Mais on peut s'interroger sur le bien-fondé du déploiement d'une telle communication, qui à grands renforts de banderoles et de supports distribués sur toute la commune – papier glacé cartonné svp, « cher » à l'Agenda 21 et au contribuable – confirme, sous

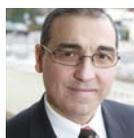
forme déguisée, son départ en campagne municipale. À nos frais également, la fameuse enquête « d'autosatisfaction », dont la plupart des questions induisait la réponse. Tout comme le pompeux document de 20 pages qui fait l'apologie de l'action municipale, dont la distribution, le 7 mars, tombait à point nommé, comme un totem d'immunité, pour bien marquer, une fois encore, les esprits, et mieux les instrumentaliser ! Au seuil du vote du budget 2013, le Maire a trouvé là un bon moyen d'imposer sa vision de la ville, tout en faisant

passer la pilule amère de ses dépenses. Dans ce contexte, que penser d'un coût de communication de plus de 900 000€, soit près de trois fois le budget du CCAS, destiné à aider les plus démunis ? En ces temps « de rigueur budgétaire », ne serait-il pas plus judicieux d'aspirer à plus d'éco-responsabilité et d'humilité ? Ne pouvant cautionner de tels excès dans la démesure, il eut été indécent pour notre éthique, d'approuver ce budget.

**Économiquement et écologiquement responsable.*

Dominique Lo Faro ► *conseiller municipal, élu du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

La 5^e République coule, marchons pour la 6^e



François Mitterrand avait qualifié la 5^e République de coup d'État permanent. La morale est-elle compatible avec la recherche effrénée de l'Argent roi ? Les principes de notre République sont bafoués. Affaires Bettencourt et frégates de Taïwan pour les uns, affaire Cahuzac où est impliqué un proche de Marine Le Pen pour les autres. Stop n'en jetez plus la coupe est pleine ! Celui qui était en charge des finances publiques était un fraudeur, alors que des millions de Français vivent sous le seuil

de pauvreté. Ce manque de probité d'un homme est infamant pour les élus locaux que nous sommes. Nous ne comptons pas notre investissement pour la chose publique. Ces affaires nauséabondes confondent le bien public et les intérêts personnels. La démocratie est perdante. La transparence que nous exigeons n'est pas un déballage sans intérêt de patrimoines invérifiables mais la fin des privilèges fiscaux, l'arrêt des connivences entre le monde politique, financier et médiatique. Il faut en finir avec le bipartisme et le cumul des mandats pour redonner goût à la participation électorale.

La République est malade de sa constitution monarchique qui écarte le peuple et méprise le parlement. Il est temps de construire une République sociale où l'intérêt général remplace celui des actionnaires. Marchons pour une 6^e République permettant de lutter contre la finance et l'austérité sans fin. Reconnaissons la citoyenneté des entreprises et de résidence. Faisons jouer la souveraineté populaire contre des pouvoirs exorbitants et remettons le peuple aux commandes. Oui ! Nous serons nombreux à marcher pour une 6^e République le 5 mai prochain à partir de la Bastille.

Mise au point.

L'une des contributions s'efforce de démontrer que le budget communication de la commune serait voisin du budget de l'action sociale. Non seulement il n'en est rien, mais ces deux budgets évoluent de manière divergente. Ainsi, le budget communication était de 501 000€ en 2008, 385 000€ en 2011 et sera de 368 000€ maximum en 2013. Le budget de l'action sociale était de 392 000€ en 2008, 563 000€ en 2011 et sera de l'ordre de 647 000€ en 2013. Erreur de lecture ? Manipulation ? Le lecteur jugera.

La direction de la Communication

Laurent Taupin ► *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Les 5 premiers emplois d'avenir à Chevilly-Larue



La France et l'Europe traversent une grave crise économique qui entraîne, tout particulièrement dans notre pays, une forte hausse du chômage. C'est une situation que, malheureusement, nous connaissons aussi à Chevilly-Larue – près de 11 % de demandeurs d'emplois et parmi eux une grande proportion de jeunes ayant moins de 25 ans. Le gouvernement, conscient que l'avenir de la jeunesse passe par l'accès à l'emploi, a fait voter à l'automne 2012 la

loi créant les emplois d'avenir. Ces derniers concerneront des jeunes âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), ne détenant aucun diplôme, ou étant titulaires d'un CAP/BEP et devant être à la recherche d'un emploi depuis 6 mois. Les employeurs potentiels sont les associations, collectivités locales et services publics ainsi que des entreprises privées sous certaines conditions.

La mairie de Chevilly-Larue a décidé de répondre à cette démarche en créant 5 emplois d'avenir dans différents

services municipaux de la ville. Ces jeunes, suivis par la Mission locale, seront, pour faciliter leur intégration, accompagnés par un agent ayant la fonction de tuteur. Cette action en faveur de l'emploi n'a pas la prétention de résoudre le chômage des jeunes, mais permettra à un certain nombre d'entre eux, vivant à proximité, d'entrer sur le marché du travail, d'acquérir une expérience professionnelle, conditions essentielles en ces temps de crise et de mutation de notre économie.

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Des nouvelles du Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (SISID)



Le Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (SISID) assure le plus longtemps possible le maintien à domicile de personnes dépendantes. Les interventions se renforcent au fil des années pour venir en aide à la population âgée ou fragilisée par le handicap souhaitant rester le plus longtemps possible au domicile. Le SISID regroupe les villes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haj-les-Roses et Rungis. La participation financière de chaque

commune pour 2013 est de 6630 euros. Un forfait journalier est attribué par l'Agence régionale de la Santé (34,61 euros en 2012). En 2012, 100 patients ont été pris en charge avec une moyenne d'âge de 83 ans. Seulement 3 patients ont retrouvé une autonomie suffisante pour surseoir à l'aide du SISID. 24 Chevillais ont pu bénéficier d'une prise en charge par le SISID, ce qui est stable comparé aux années précédentes. La majorité des patients (27%) souffre de la maladie d'Alzheimer, expliquant la longue durée de prise en

charge, parfois de plusieurs années. Après un audit, le SISID peut se féliciter d'une image de marque très favorable : aucun mécontentement des patients ou de leur famille. Un grand merci au personnel compétent, attentif et dévoué. À l'heure où la maltraitance des personnes âgées est malheureusement trop souvent constatée et insuffisamment dénoncée, de tels résultats sont réconfortants.

SISID : 7, square du 19 mars 1962 94260 Fresnes

Tel : 01 46 68 01 83

Catherine Bonnet ► *conseillère municipale, élue du groupe Socialistes et citoyens*

Budget de la commune



Le 2 avril la séance du Conseil municipal, en présence du public, était en grande partie consacrée au vote du budget de la ville. Dans l'assistance une dame a posé une question à Monsieur le Maire pour comprendre pourquoi, le budget de la commune étant depuis plusieurs années largement excédentaire, les impôts locaux et fonciers continuaient à augmenter tous les ans plus que l'inflation. Monsieur le Maire s'est alors lancé dans une explication très technique pour expliquer que les villes devaient avoir des budgets en équilibre

contrairement à l'État, et que les excédents servaient à financer les investissements en ayant moins recours à l'emprunt. Or il aurait été plus simple de dire que les communes ont eu très peur de voir diminuer leurs recettes en raison de la suppression de la taxe professionnelle et que Chevilly-Larue par précaution a fait porter l'effort sur les ménages. C'est si vrai qu'aujourd'hui les ménages participent à l'impôt collecté à hauteur de 51,19 % et les entreprises à 48,81 %.

Les élus socialistes et citoyens se sont abstenus sur ce budget car sa répartition ne nous convient pas. Nous

regrettons par exemple que le budget du conservatoire de musique et de danse baisse de 2,53 % encore cette année et que les dotations aux associations soient très inéquitables. Le budget de l'enseignement et de la jeunesse, qui sont des priorités du Président de la République, restent stables, etc., etc.

Enfin une bonne nouvelle, Monsieur le Maire a annoncé que les impôts n'augmenteraient pas en 2013 (et peut-être même en 2014). Que ceux qui pensent que cela pourrait avoir un rapport quelconque avec les élections municipales de 2014 font preuve de bien mauvais esprit.

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits*

L'inopérante « boîte à outils » de François Hollande



La lamentable accumulation de scandales (Cahuzac, Augier, Guérini, Andrieux, Kucheida...) qui cerne la majorité, ne doit pas occulter le fait qu'au-delà de la faillite morale de la gauche, le gouvernement est frappé par un discrédit lié à l'échec de sa politique. Un indicateur montre à quel point la situation est critique : Pierre Moscovici a confirmé le 7 avril 2013 que la croissance en France se situerait autour de 0,1 % en 2013. On est malheureusement loin des 0,8 %

promis par François Hollande encore il y a quelques mois. 0,1 %, cela veut dire que le gouvernement ne tiendra pas ses objectifs budgétaires **sauf à créer de nouveaux impôts**, ce qui reviendrait à soigner le mal par le mal. 0,1 %, cela veut dire que le gouvernement ne pourra pas **réduire le chômage en 2013** même en faisant marcher la machine à emplois aidés financés par la dette. Sans croissance il ne peut pas y avoir de **baisse durable du chômage**. L'arrêt de la croissance en 2013 s'explique notamment par l'absence de réformes sérieuses. Rien, dans

la « boîte à outils » de François Hollande ne pourra inverser la tendance du chômage : depuis son élection notre pays compte **1000 demandeurs d'emploi de plus chaque jour**. Les instruments de la « boîte à outils » de François Hollande sont sous-dimensionnés et inadaptés. Ils ne sont pas à la hauteur des défis que la France doit relever. Ils ne peuvent remédier à la **crise de confiance profonde** qui s'est installée entre les Français et le gouvernement. François Hollande doit en urgence **changer de gouvernement et de politique** pour restaurer la confiance dans notre pays.

SMJ/Médiathèque

Silence, on tourne !



Chevilly, une, première ! Au clap, le cameraman appuie sur play, le micro girafe à bonnette se tend, un acteur court dans la rue... « Coupez ! » Tout le monde se relâche un instant,

puis, après quelques explications de texte, on la refait. C'est ça le cinéma. Sauf que la scène se passe à Chevilly-Larue et que les acteurs et les techniciens sont des ados. Plus précisément des jeunes des pôles collégiens et lycéens. Durant les mercredis du mois d'avril, ils ont tourné un court-métrage dont ils avaient préalablement imaginé le scénario. Puis, pendant les vacances de printemps, toute l'équipe s'est attelée au montage et à la post production. Guidés dans leur entreprise par l'espace multimédia de la médiathèque, ils étaient encadrés de vrais professionnels. L'écrivain Karim Madani, invité en ville par la médiathèque depuis septembre leur a apporté son concours dans l'écriture. L'association Les Productions du Déclat a animé les séances de tournage. Après des semaines de travail acharné (puisque le projet a démarré en mars), ne leur reste plus qu'à montrer leur film. Cela est prévu pour le 22 juin ; lors d'une soirée festive, la médiathèque présentera les différents ateliers qui ont été menés toute l'année auprès des enfants, des jeunes et des adultes dans le cadre de sa thématique « *La ville dans tous ses états : regards croisés* ». ●

Carnaval de la fête communale Tous en costume !

Les traditions, ça a du bon ! Surtout quand il s'agit du carnaval de la fête communale. Celui-ci aura lieu cette année le 15 juin. Le principe est toujours le même : vous commandez votre costume, de préférence celui qui correspond à votre quartier, histoire de défiler entre voisins. Et celui-ci est fabriqué sur mesure à l'atelier du carnaval. Comme d'habitude, au jour-dit l'événement, toujours haut en couleurs, sera conduit par les enfants des écoles élémentaires et de la Maison pour tous. Mais le mieux, c'est encore de venir en famille. Et si vous aussi vous participez à la confection des costumes ? Nul besoin de posséder des doigts de fée ou d'être un grand couturier ; il suffit de savoir « bricoler », couper, coller, ... Toutes les petites mains et les grandes envies sont les bienvenues à l'atelier du carnaval. ●

► Renseignements : Marion (06 50 09 00 24) ou Ghislaine (06 88 70 68 91).



Ciné-concert

King Kong attitude

Et si on se faisait un ciné à l'ancienne ! Au théâtre André Malraux, le vendredi 7 juin, ils passent King Kong. Attention, on parle de l'original bien sûr ! C'est-à-dire la version en noir et blanc de 1933 signée Merian C. Cooper et Ernest B. Shædsack. Ça c'est du cultissime ! Cerise sur le gâteau, ou plutôt singe géant sur Empire state building, c'est un ciné-concert qui est proposé ; c'est-à-dire que la musique sera jouée en direct, comme autrefois ! La belle est kidnappée par King Kong ? L'animal envoie de grands coups de pattes dans les avions ? Le trio musical de la compagnie Oh ! Oui... rythme le tout. Alors bien sûr, on prépare les pop-corn, et on emmène les enfants (à partir de 8 ans). ●

► **Vendredi 7 juin à 20h30. Tarifs : 11€ plein tarif, 6€ moins de 25 ans, 5€ tarif famille (5€/enfants et 5€/adultes accompagnateurs, deux maxi.), 4€ tarif réduit. Réservation sur www.theatrechevilly-larue.fr ou au 01 41 80 69 69.**



Exposition

Jeux d'ici et d'ailleurs

L'exposition annuelle des apprenants de langue française a toujours quelque chose d'extraordinaire. Entièrement réalisée par leurs soins, c'est un peu d'eux-mêmes qu'elle livre. Cela était d'autant plus vrai pour cette édition que le thème était « Jeux, musiques et métiers, d'ici, d'ailleurs et de toujours ». Les objets présentés, comme les femmes et les hommes qui les avaient savamment agencés dans la salle Jacqueline Auriol étaient chargés d'émotions. ●



Maison du Conte/Médiathèque

Cultivons notre jardin !

La fin de saison culturelle s'annonce très bucolique ! En ce samedi 8 juin, tout commencera par « Une balade en ville très nature » : une invitation à découvrir jardins, promenades arborées, squares, parcs, ... à Chevilly-Larue. Le tout à l'initiative de la médiathèque en partenariat avec les services Documentation-Archives et Urbanisme-Environnement. Pour la fin d'après-midi et la soirée, c'est à la Maison du Conte que l'ambiance champêtre

se poursuivra : les conteurs du 3^e Labo ouvriront enfin les portes de leur travail de recherche mené depuis un an et demi. Un moment festif à découvrir dans les jardins du lieu. ●

► **Une balade en ville très nature : sur réservation au 01 45 60 19 90.**

► **Clôture de saison de la Maison du Conte : sur réservation au 01 49 08 50 85. Tout public.**

29

découvertes
culture

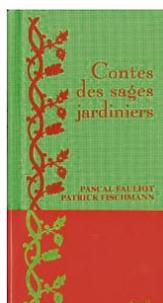
« Cultivez votre jardin »

Qu'ils soient merveilleux, anarchiques, potagers, publics ou sauvages, ... les jardins ont tous un goût de liberté et d'insouciance et leurs histoires s'invitent à la médiathèque en ce mois de mai.

Livres

Contes des sages jardiniers

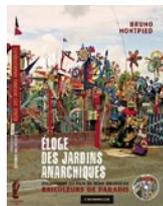
Pascal Fauliot et Patrick Fischmann
 Éd. Seuil, coll° Contes des sages, 2011



Du vieux jardinier de Perse au Fou des fleurs chinois, de la Rose d'immortalité d'Arménie aux figues de Nasreddine, du jardin zen à la chemise verte d'un homme heureux, Pascal Fauliot et Patrick Fischmann explorent ici les grandes traditions qui mettent le jardinage au cœur de l'art de vivre.

Éloge des jardins anarchiques

Bruno Montpiéd – Éd. Insomniaques, 2011



Jardins de statues naïves, de fresques en mosaïques, de monuments étranges, de moulinets et de girouettes loufoques, accumulations en colonnes d'objets, matières de rebut et matériaux recyclés, ...

tout un mode d'expression oscillant entre art brut, art naïf, art populaire et passe-temps, à travers plus de 250 photos.

Cette édition s'accompagne d'un DVD du film de Remy Ricordeau, *Bricoleurs de Paradis* (Le Gazouillis des Éléphants – 2011), co-écrit avec Bruno Montpiéd, où l'on retrouve plusieurs des créateurs évoqués dans l'ouvrage, ainsi qu'une interview inédite de Savine Faupin, conservatrice de la collection d'art brut au LaM (Lille Métropole, musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut) de Villeneuve-d'Ascq.

Histoires de fleurs

Isabelle Lafonta, Susanne Strassmann (illustratrice)
 Éd. Flies France, 2003



Un recueil de contes où l'on découvre entre autres pourquoi les arbres n'épousent pas les fleurs, pourquoi les belles de nuit ne fleurissent qu'à la tombée du jour, ou encore comment Bighari, la déesse des fleurs, fut chassée du ciel.

Proverbe indien : « Lorsque la fleur de grenadier fleurit, les nuages versent des larmes de pluie, jardiniers, il est grand temps de faire vos semis ! »

Hyacinthe et Rose

François Morel, Martin Jarrie (illustrateur) – Éd. Thierry Magnier, 2010



« **H** yacinthe était coco, Rose était catho. Hyacinthe aimait la bicyclette, la pêche à la ligne, le vin rouge, la belote et les chants révolutionnaires, Rose préférait les mots croisés, le tricot, l'eau de mélisse, les dominos et les cantiques ». Presque tout oppose ces deux tempéraments, mais ils ont une passion commune : les fleurs. Raconter leur jardin, c'est

raconter leurs « vies minuscules », faites de petits bonheurs et de grandes luttes, de tendresse, d'amour et de fantaisie.

François Morel et Martin Jarrie rendent un magnifique hommage aux fleurs et aux émotions qu'elles suscitent. Une invitation à la rêverie et à la flânerie à travers ces souvenirs d'enfance, servie par les peintures pleine page, éclatantes des fleurs de Hyacinthe et de Rose, les grands parents de François Morel. Pour les plus jeunes comme pour les plus grands.

Volubilis

Clotilde Bemos, Choi Jung-In (illustrateur) – Éd. Chan-Ok, 2010



Volubilis vit avec sa grand-mère et n'a jamais franchi les grilles du parc de la maison. Pour découvrir le monde, elle doit grandir et attendre que sa grand-mère lui donne la clé qui lui permettra d'accéder aux trois jardins. Une histoire douce portée par de magnifiques dessins très colorés.

Un livre qui sent bon les fruits et les fleurs !

Un enlèvement au monastère de La Saussaye en 1554

Forcée par ses parents de devenir religieuse au monastère de La Saussaye à Chevilly en 1542, la jeune Claude Bernard est remarquée en 1548 par un poète amoureux qui l'enlève six ans après.

Claude Bernard est encore une adolescente quand ses parents la mettent en pension autour de 1539 au couvent de bénédictines Notre-Dame de La Saussaye, dans la paroisse de Chevilly. Ce prieuré royal, fondé au milieu du XII^e siècle et fermé en 1769, était situé à la pointe du territoire chevillais (à l'emplacement de l'actuel centre de recherche de L'Oréal). Le jeudi 23 février 1542, la prieure Gabrielle de Villiers et 32 religieuses viennent chez un notaire parisien signer le contrat d'entrée en religion (« profession ») de Claude Bernard avec les parents de celle-ci : « noble homme » Jacques Bernard, seigneur de Mont de Bize, « conseiller du Roi, maître de sa chambre aux deniers » (chargé des dépenses de la Maison du Roi), originaire d'Orléans, et son épouse, Barbe Le Berruyer. À cette occasion, les parents donnent au monastère la somme importante de 400 livres, ainsi qu'une rente de 30 livres la vie durant de leur fille pour son entretien et sa nourriture. Claude Bernard, mineure, n'est pas présente lors de la signature de l'acte. Selon son père, elle a le « bon vouloir et dévotion » de devenir religieuse. La version qu'elle donnera beaucoup plus tard est différente ; selon ses dires alors, ses parents l'ont contrainte de « prendre l'habit » « par crainte et force », contre sa volonté. En fait, son entrée forcée en religion est arrangée pour la déshériter au bénéfice de ses deux frères. La cérémonie et le banquet de sa « profession » se déroulent au prieuré de La Saussaye le dimanche 26 février 1542, en présence de ses parents qui participent ce jour-là aux prières et oraisons des religieuses. Claude Bernard restera au monastère jusqu'à ce qu'elle soit enlevée en 1554 par son amoureux, le poète Jean Tagaut.

Jean Tagaut, qui porte le même prénom que son père, est né une dizaine d'années avant Claude Bernard, autour de 1518. Il est le fils d'un humaniste originaire de Picardie, médecin et professeur à la faculté de Paris, sympathisant de la Réforme, et de Jeanne Lourdel. Il suit les traces de son père en faisant des études englobant toutes les disciplines (dont le latin, le grec et l'hébreu) et en devenant médecin. Il penche aussi pour la Réforme, mais reste discret à la suite de l'édit de 1543 qui enjoint les inquisiteurs de poursuivre les hérétiques. Il fréquente d'autres partisans de la Réforme et se lie d'amitié notamment avec

Théodore de Bèze. Au printemps 1548, celui-ci le présente à un ami, Antoine Morelet de Museau, qui tient chez lui, rue Neuve-Saint-Paul, un salon où il reçoit des humanistes et des intellectuels sympathisants de la Réforme. En fréquentant le salon, Jean Tagaut fait la connaissance de la famille Bernard, qui vient en voisine, habitant la maison contigüe. Les circonstances de sa première rencontre avec Claude sont inconnues, mais il en reste subjugué et ne va pas tarder à lui exprimer en vers sa passion. À cette époque, à côté de ses écrits scientifiques, il produit diverses œuvres poétiques, dont une *Lamentation sur le tombeau de Marguerite de Navarre*. Il entre en relation avec divers poètes (Scève, Ronsard, du Bellay, ...) et fréquente des cercles poétiques où son talent érudit est apprécié. Sa passion amoureuse croissante pour Claude Bernard est exacerbée par le fait qu'elle est inaccessible, étant religieuse, ce dont il souffre et se lamente dans ses poèmes. De 1550 à 1552, il compose ainsi pour elle 19 odes, dans lesquelles, en fervent helléniste, il l'appelle du nom de l'une des grâces, « Pasithée » (étymologiquement : « celle qui appartient à la divinité », donc à Dieu, comme religieuse). Il arrive à lui faire passer ses odes et assiste à des messes au monastère pour admirer de loin sa beauté, entendre sa voix enchanteresse et échanger des regards. Il prend le dessus sur un rival qui poursuivait un moment sa belle et la rassure sur le fait que deux dames qui le courtisent ne sont rien à côté d'elle. Parallèlement à son amour enfin partagé pour Claude, Jean adhère plus fortement à la Réforme. Par prudence, il s'installe en 1553 à Genève, la ville de Calvin. Il revient bientôt brièvement en France, vraisemblablement au début de 1554, pour organiser l'enlèvement de Claude du monastère de La Saussaye, avec l'aide d'amis. Il la ramène à Genève, où elle se convertit à la Réforme. Ils s'y marient le dimanche 16 décembre 1554 à la cathédrale Saint-Pierre, enfin unis, six ans après leur rencontre.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

65 Ô donc ma vierge, reçois moy,
C'est pour toy que j'ay ce torment,
C'est à toy que j'offre la foy
De mon amitié chastement:
Su' toutes premiere t'aymant,
Dessu' tout une t'estimant.

70 C'est toy qui me couronneras
Pour avoir si bien combatu,
C'est toy qui me guerdonneras
Mon amour amy de vertu,
C'est toy seule à qui je suis né
Pour seule t'aymer destiné.

Extrait de la deuxième ode du « Second Livre des Odes de J. T. Pasitheophile à sa Pasithé » (de Jean Tagaut à Claude Bernard) - vers 61 à 72 (« torment » = tourment ; « guerdonneras » = récompenseras)

31

découvertes
mémoire

Boucles chevillaises

Marcheurs et coureurs : prêts à se faire les Boucles ?

Les 22^e Boucles chevillaises invitent tous les Chevillais, rois de l'effort comme simples amateurs de footing à se donner à fond sur 5 ou 10 km. Le samedi 15 juin, chaussez tous vos crampons et faites vos courses en ville !

Une fois l'été arrivé, il y en a toujours pour regretter leur manque d'activité physique. Les Chevillais, eux, n'ont aucune excuse ; ils ne peuvent se lamenter puisque, comme chaque année, le service des Sports les invite à un tour de ville en courant ou en marchant le temps des Boucles chevillaises. Plusieurs courses sont programmées : il y a le 5 km, le 5 km marche et la boucle de 10 km. À noter également, un relais par équipe de deux : chacun réalise le parcours de 5 km, et on comptabilise le temps total du duo. Sans oublier le challenge de groupes et le challenge des associations. Et surtout, il faut rappeler que les Boucles chevillaises sont ouvertes à tous (à partir de 14 ans). Tout au long du parcours, de nombreux bénévoles de l'Élan et de la Retraite sportive aideront à guider et ravitailler les athlètes. Une buvette se tiendra également à l'arrivée.

200 participants attendus

Le départ sera donné depuis la place Nelson Mandela à 9h15. Les marcheurs s'élanceront les premiers, suivis ensuite d'un départ groupé pour toutes les courses. Avec environ 200 participants l'an passé, dont 150 Chevillais, les Boucles chevillaises ont l'ambition, pour cette édition 2013, de battre des records d'affluence, même si la période est souvent bien remplie pour les coureurs. Alors, ce 15 juin, quelques heures avant de profiter de la fête communale, allez-y, courez ! ●

Antoine Ginekis

- **Ouvertes à tous, les Boucles chevillaises accueillent les concurrents à partir de 14 ans, munis d'une licence sportive ou d'un certificat médical. Frais d'inscription : entre 5 et 8€ selon la distance choisie.**
- **Inscriptions sur le site de la ville (<http://www.ville-chevilly-larue.fr/A-votre-service/A-ne-pas-manquer/Les-21e-boucles-Chevillaises>) ou au service municipal des Sports, 56, avenue Roosevelt (01 46 86 35 63).**

22^e BOUCLES CHEVILLAISES
10 & 5 km
& 2x5 km & MARCHÉ 5 km
SAMEDI 15 juin
2013
CHALLENGE DE GROUPES - CHALLENGE DES ASSOCIATIONS
DÉPART PLACE NELSON MANDELA
À PARTIR DE 9h15
inscriptions en ligne sur :
www.ville-chevilly-larue.fr
RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS
SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS
56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT - 94550 CHEVILLY-LARUE
TEL. : 01 46 86 35 63

Brèves de vestiaires

Plongez dans l'eau pour le Togo !

Le 1^{er} juin, on a tous piscine ! À l'occasion de la Nuit de l'Eau, dans le cadre du programme de solidarité WASH au Togo, la ville de Chevilly-Larue ouvre les bassins de sa piscine Pierre de Coubertin pour une journée des plus festives. Le solarium sera, lui, transformé en mini-village de l'eau où se dérouleront divers jeux et animations autour du thème central de l'événement. Par ailleurs, le centre de loisirs invitera les enfants à créer leur tee-shirt personnalisé pendant que le SMJ proposera de multiples activités nautiques. Aussi, cela pourrait être l'occasion de s'essayer à la plongée ou à l'aquagym. Une session démonstrative de natation synchronisée complètera le programme. Férés d'activités aquatiques ou non, la Nuit de l'Eau vous attend. C'est pour la bonne cause.

Les U6-U13 prêts pour le grand tournoi

Les 8 et 9 mai, ce sera la fête du ballon rond ! L'Élan organise en effet un grand tournoi de foot pour les U6-U13 : pas moins de 128 formations, soit 16 équipes par catégorie sont attendues sur la pelouse du parc des sports ces deux jours-là. L'événement est une première à Chevilly-Larue, mais sera sans conteste une réussite compte-tenu de l'expérience des dirigeants du club en la matière. Gageons que les jeunes footballeurs chevillais porteront haut les couleurs du club puisque certains auront profité de la semaine précédente – première semaine des vacances de Pâques – pour participer à un stage d'entraînement sur leur terrain. Avec ce grand tournoi dans la foulée, les vacances de Pâques seront décidément très « footballistiques » !

Gymnastique rythmique : Toutes qualifiées !

La section Gymnastique rythmique de l'Élan continue sa progression avec brio. « Toutes les équipes en compétition se sont qualifiées pour les championnats de Zone Île-de-France », annonce fièrement Sonia Akrou, secrétaire de la section. « Un grand bravo donc aux séniors, poussines, benjamines, ainsi qu'aux deux équipes de DIR2 et à la DIR3 ». Au total, les six formations présentées par l'Élan ont ainsi franchi le cap départemental. L'objectif était ensuite d'afficher de belles performances au niveau supérieur : la compétition en zone. Le rendez-vous aux championnats de Zone était fixé pour fin avril aux championnats de Zone, à Élancourt. La suite au prochain numéro.

Athlétisme

Une fin de saison au sprint

La section athlétisme de l'Élan a grimpé les échelons très rapidement l'an dernier. Une situation très positive qui booste la section en nombre de licenciés et la pousse dans des projets multiples. Pour Olivier Chapelle, responsable de la section athlétisme, le maintien en Nationale 2 serait déjà une belle réussite. « *Nous sommes passés d'un niveau départemental, où nous étions redescendus la saison précédente, à deux divisions au-dessus d'un seul coup grâce à une implication des athlètes très importante* ». Et cet engouement pour l'athlétisme ne se dément pas sur les terres chevillaises, cette année encore. « *La saison dernière nous sommes passés de 125 à 160 athlètes. À ce jour, sur cette saison, nous avons déjà atteint ce chiffre et espérons bien terminer à 180 licenciés* ». Des effectifs qui gonflent grâce à une politique de



recrutement repensée avec l'arrivée de nouveaux encadrants. En particulier au niveau des jeunes, de nombreux entraîneurs sont venus garnir les rangs de l'Élan.

Une section qui vit bien, ça se ressent à tous les niveaux. Les athlètes chevillais en sont la parfaite illustration puisque le club met amplement en avant ses jeunes pousses. « *Cette année, deux compétitions poussin pour les écoles d'athlétisme ont déjà rythmé ce début de saison sur les deux gymnases du parc des sports. Nous avons accueilli plus de 150 petits lors de la dernière, qui s'est tenue en février* ». Mais l'Élan ne compte pas seulement sur les jeunes talents ; les vétérans aussi s'éclatent ! Après avoir obtenu la deuxième place départementale, ils viennent en effet de se qualifier haut la main pour les championnats Lifa de cross. ● A.G

Élanpiades

Formez les équipes !

Devenues une véritable tradition, les Élanpiades 3^e édition reviennent clôturer la saison sportive du club chevillais l'Élan. Ce décathlon convivial et amical organisé par l'Élan et le service des Sports se déroulera le samedi 22 juin.

Enfants, ados, adultes, filles et garçons... les Élanpiades représentent la meilleure occasion de mêler sportifs d'un jour et athlètes de toujours. Ouverte à tous, cette journée fera la part belle aux valeurs collectives : « *Il faut se présenter en équipe de six personnes minimum* », explique l'un des responsables de l'événement, Pierre Arcelin, membre du bureau de l'Élan. Il n'y a aucune restriction mis à part une présence adulte indispensable pour les équipes composées exclusivement d'enfants de moins de 13 ans.

Pour ce lancement de l'édition 2013, l'Élan a rassemblé ses forces vives, proposant une dizaine d'épreuves diverses et variées. Cette année, le tir à l'arc, le volleyball, l'athlétisme, le badminton, le tennis de table, le basketball, le rugby et le tennis feront notamment partie des activités au programme. Face à ce décathlon original, les équipes récolteront un score lors de leur passage sur chaque atelier.

Les totaux détermineront le classement final des escouades concurrentes. En prime des courbatures, les équipes les plus performantes repartiront avec des bons d'achat. ● A.G

• **Les Élanpiades auront lieu le samedi 22 juin au parc des sports de 9h30 à 19h. Inscriptions auprès de l'Élan, 56, avenue Roosevelt (01 46 87 07 81) ou auprès des responsables de sections sportives.**



Pharmacies de garde de jour

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
 > Rubrique Infos les plus demandées
 > Pharmacies de garde

Dimanche 5 mai 01 46 65 85 18

Lavacquery
 Zone la Cerisaie
 5, allée des fleurs
 Fresnes
 01 42 37 66 50

Mercredi 8 mai

Lernould
 13, rue de l'Abreuvoir
 Rungis
 01 46 86 29 03

Jeudi 9 mai

Benouaiche
 Centre commercial Carrefour
 81, avenue du Général de Gaulle
 L'Hay-les-Roses

Roussel
 273, avenue de Fontainebleau
 Thiais
 01 45 60 44 14

Dimanche 12 mai

Tomasino
 2, rue Dispan
 L'Hay-les-Roses
 01 46 63 17 11

Benchetrit
 23, rue Robert Laporte
 Thiais
 01 48 53 84 00

Dimanche 19 mai

Truong
 61, rue de la Cosarde
 L'Hay-les-Roses
 01 46 64 56 62

Lundi 20 mai

Girardot
 3, rue Petit Le Roy
 Chevilly-Larue
 01 46 86 64 49

Dimanche 26 mai

Meunier
 47, avenue de la liberté
 Fresnes
 01 47 02 02 10

Dimanche 2 juin

Pomaredo
 10, place Pierre et Marie Curie
 Fresnes
 01 46 66 18 31

Bourlon

Cauchetier
 Centre commercial Belle Épine
 Thiais
 01 46 86 39 64

État civil

Du 1^{er} au 31 Mars 2013

Naissances

- Djibril Diack
- James Kerguelen
- Yohann Mbock
- Ali Mediouni
- Abigaëlle Ndiaye
- Babacar Sène
- Mehdi Zerouali
- Tessa Petit
- Youcef Hamidou
- Stelian Martin

Décès

- Yves Leclerc
- Alain Chabaud
- Antoine Lecornu
- Jean Londiche
- Danièle Heinrich

UNE URGENGE MÉDICALE ?

le service d'accueil médical initial

vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
 (1, rue de Verdun)
 94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Travaux de jardin ? Prudence ...

Avec le retour du beau temps, les travaux dans les jardins fleurissent. Mais si vous êtes amenés à creuser dans votre jardin, attention, vous le faites peut-être à côté d'une canalisation de gaz. Afin de ne prendre aucun risque, Gaz Réseau Distribution France (GRDF) recommande à tous de se renseigner sur l'emplacement des canalisations de gaz à proximité avant d'entamer les travaux. Il est donc conseillé de consulter le dépliant GRDF expliquant la marche à suivre si vous souhaitez installer le tout-à-l'égout, planter un arbre, refaire une clôture ou creuser une tranchée.

► Cette brochure est disponible sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr

Philippe Sautet n'est plus

La Municipalité a appris la disparition de Philippe Sautet, fils d'André Sautet qui fut élu au Conseil municipal de 1977 à 1983 et petit-fils de François Sautet, Chevillais Mort pour la France en 1942. Elle tient à s'associer à la douleur de la famille et à lui présenter ses sincères condoléances.

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
 ► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
 ► **mardi de 13h30 à 18h30**
 ► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
 ► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**
 Les services municipaux seront fermés le **samedi 18 mai 2013.**

Violence femme info

Parce qu'en France, tous les 2,5 jours, une femme décède sous les coups de son compagnon, Chevilly-Larue se mobilise contre les violences faites aux femmes. Une permanence téléphonique a été mise en place. Victimes de violences, vous n'êtes pas seules.

► Vous pouvez appeler la permanence de Chevilly-Larue au **07 77 79 54 60** ou le numéro national gratuit **3919**

Halte relais France Alzheimer

Depuis septembre 2012, la ville accueille sur son territoire une Halte-relais mise en place par l'Association France Alzheimer Val-de-Marne, une fois par mois à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette Halte-relais les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent désormais d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades accueillis par des bénévoles sont occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

► Haltes-relais le **2^e jeudi de chaque mois (16 mai, 13 juin et 11 juillet)** de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).
 ► Renseignements : siège de l'association 4, rue Maréchal Vaillant 94 130 Nogent-sur-Marne (01 48 72 87 82) alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr – www.francealzheimervaldemarne.org

COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 2 mai / 5 juin 2013

Secteur 2 : 15 mai 2013

Secteur 3 : 22 mai 2013

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2013

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A : jeudi 2 mai et les mercredis 15 et 29 mai
Secteur 2 & 3B : Les mercredis 8 et 22 mai, mercredi 5 juin

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : **0 800 094 550** (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2013 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

► Il n'y aura pas de ramassage des ordures ménagères, des déchets recyclables et des encombrants le **mercredi 1^{er} mai** (jour férié). Toutes les collectes prévues ce jour-là sont reportées au **jeudi 2 mai**.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ **Un(e) rédacteur pour le service Action sociale/logement ;**
- ▶ **un(e) assistant(e) administratif et financier au service municipal de la Jeunesse ;**
- ▶ **un(e) responsable du service Gestion administrative de la Direction des services techniques ;**
- ▶ **un(e) directeur(trice) de l'école municipale d'arts plastiques ;**
- ▶ **un(e) agent d'entretien des espaces verts ;**
- ▶ **un(e) gestionnaire d'applications métiers ;**
- ▶ **un(e) ambassadeur(drice) du tri ;**
- ▶ **un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et des fluides ;**
- ▶ **des adjoints d'animation pour Les Planches.**

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Titres d'identité

Demandes de cartes d'identité ou de passeports

Les vacances d'été approchant à grand pas, nombreux sont les Chevillais à souhaiter acquérir ou renouveler leur passeport ou leur carte d'identité. Mais attention, à mesure que ces dernières se rapprochent, les délais de délivrance de ces documents s'allongent ! Rappelons par ailleurs que les services municipaux ne sont plus en mesure de prendre en charge les demandes de passeport, suite à un arrêté du ministère de l'Intérieur du 24 avril 2009 par lequel le département du Val-de-Marne est passé au passeport biométrique. En effet, Chevilly-Larue ne disposant pas de la station d'enregistrement nécessaire à la transmission de ces demandes, les Chevillais sont invités à s'adresser aux mairies équipées du matériel adéquat, dont Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haj-les-Roses, Thiais et Villejuif. Ils peuvent néanmoins se procurer un imprimé de demande de passeport et effectuer une demande de carte d'identité auprès du service État civil-Élections de la ville.

Il est possible de remplir en ligne une demande de passeport sur www.vosdroits.service-public.fr et de l'imprimer afin de gagner du temps au moment du dépôt de la demande.

Renseignements au service État civil-élections : 01 79 61 63 03

Nouvelle législation

Suppression des autorisations de sortie de territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents ont été supprimées. Un mineur français peut désormais franchir les frontières muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que ceux de l'Union Européenne par exemple). Quelques pays imposant des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés sur l'espace dédié du ministère des Affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »). Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie de territoire (OST) à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie de territoire.

Consignes de prévention contre les cambriolages

Afin de prévenir les risques de cambriolage, il est conseillé d'observer un certain nombre de consignes simples. Dans un premier temps, il est fortement conseillé d'équiper votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable et de bien la verrouiller, de jour comme de nuit, que vous soyez présent ou non à votre domicile. En cas de présence suspecte aux abords ou dans le domicile de vos voisins ou encore dans les parties communes de votre immeuble (jardin privatif, silhouette à travers les fenêtres du domicile, personnes en attente sur un palier, ...) avisez immédiatement les services de police en composant le 17. En effet, la plupart des interpellations en flagrant délit d'auteurs de cambriolages sont réalisées suite aux appels de passants ou de voisins. En cas d'absence, avisez votre voisin ou gardien de votre résidence et le commissariat de police pendant l'été dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances

Permanences impôts

▶ Sur rendez-vous les mardi 7 et jeudi 16 mai 2013, de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle 01 45 60 18 53).

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
(4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Une assistante sociale à votre service

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30

▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

La Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements :

cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>